

RAPPORT D'ACTIVITES 1997

Ce rapport retrace les activités de la Direction Générale d'AFRISTAT pendant la période allant de la deuxième réunion du Comité de direction qui s'est tenue à Bamako du 17 au 20 février 1997 jusqu'à la fin du mois d'août de la même année. Des informations complémentaires seront données au moment de la présentation orale du rapport.

Le rapport comprend deux parties : les activités liées à la mise en place d'AFRISTAT et les activités techniques.

1. LES ACTIVITES LIEES A LA MISE EN PLACE D'AFRISTAT

Ces activités couvrent les domaines suivants : l'implantation physique d'AFRISTAT, la mise en place du cadre institutionnel et organisationnel et celle du personnel.

1.1. Implantation physique

L'implantation physique d'AFRISTAT est à présent presque achevée. Au cours du premier semestre une deuxième commande importante de mobilier a permis d'équiper tous les bureaux.

Un deuxième lot d'équipements informatiques a été livré au cours du mois de juillet. Il ne reste plus qu'à compléter le parc informatique, à acheter une voiture de service et deux photocopieurs dont un de grande capacité. L'ensemble du programme d'investissement sera achevé au cours du premier semestre 1998.

1.2. Mise en place du cadre institutionnel et organisationnel

Ce chapitre aborde successivement les points suivants : les réunions des organes statutaires, le financement et la mise en place du personnel.

1.2.1. Les réunions des organes statutaires

1.2.1.1. Réunions du Conseil des Ministres

Le Conseil des ministres a tenu sa deuxième réunion le 17 avril 1997 à Cotonou en marge de la réunion semestrielle des Ministres de l'Economie et des Finances des pays membres de la Zone Franc.

La réunion était présidée par Monsieur Moïse MENSAH, Ministre des Finances de la République du Bénin en l'absence de Monsieur Soumaïla CISSE, Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT, empêché.

Le Conseil a entendu le rapport d'activités présenté par le Directeur Général et examiné les recommandations de la deuxième réunion du Comité de direction.

Il a approuvé le rapport d'activités et félicité la Direction Générale pour le travail accompli depuis la première réunion du Conseil.

Le Conseil a adopté son règlement intérieur et procédé à la nomination de Monsieur Martin BALEPA au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.

Le Conseil a également pris les décisions suivantes :

1. Concernant l'état d'avancement des procédures de ratification du Traité

Le Conseil, ayant constaté que les procédures internes de ratification du Traité n'étaient pas encore achevées dans quatre Etats signataires, a lancé un appel pressant aux Etats concernés pour que le nécessaire soit fait dans les meilleurs délais possibles.

2. Concernant l'état d'avancement de la mise en place du Fonds AFRISTAT

Le Conseil a noté que la plupart des Etats signataires avaient pris les dispositions budgétaires appropriées pour le versement de leur quote-part du capital du Fonds AFRISTAT. Toutefois le rythme des versements est encore très insuffisant. Le Conseil a rappelé que le bon fonctionnement de l'Observatoire à partir du 1^{er} janvier 1998 est conditionné par la mise en place rapide du Fonds. Il invite les Etats concernés à faire preuve de diligence dans le versement effectif de leur quote-part. Enfin, le Conseil a décidé de faire le point sur ce dossier lors de sa prochaine réunion en septembre 1997.

La troisième réunion du Conseil des Ministres doit se tenir à Paris le 16 septembre 1997 pour faire le point sur l'état de mise en place du Fonds et prendre les mesures nécessaires pour la parachever.

1.2.2. *Le financement*

1.2.2.1. Mise en place du Fonds AFRISTAT

Au cours des huit premiers mois de cette année, six (6) Etats membres ont versé l'intégralité de leur quote-part au capital du Fonds AFRISTAT, soit la somme de 132 145 000 de FCFA par Etat. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Sénégal et du Tchad. Un septième Etat (le Niger) a versé une avance de 10 millions de FCFA.

Quant à la contribution française, les modalités de sa mise à disposition sont en cours d'examen au Ministère de la Coopération.

La troisième réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT qui se tiendra à Paris le 16 septembre prochain sera l'occasion de faire le point sur l'état de la mise en place du Fonds et de prendre les mesures nécessaires pour la parachever.

1.2.2.2. Mise en place du Fonds AFRISTAT

Après la signature de la convention de financement intervenue à la fin de 1996, un devis - programme a été élaboré et signé dans la première quinzaine du mois de février 1997, ce qui a permis le versement à AFRISTAT vers la fin du mois d'avril d'une avance de démarrage de 138 millions de FCFA. Cette avance a permis de commencer les missions prévues dans le cadre des volets B « Cadre d'harmonisation des nomenclatures » et C « comptabilité nationale » du projet.

Dans la deuxième quinzaine du mois de juillet a été signé un premier avenant au devis - programme pour tenir compte des contraintes de la gestion du volet « assistance technique » du projet.

Les principales modifications apportées par l'avenant sont les suivantes :

- le volet « assistance technique » du projet est ramené de 240 millions de FCFA à 168 millions de FCFA. Il va prendre en charge pendant quinze mois cinq experts africains (tous les experts africains à l'exception du Directeur Général) ;
- AFRISTAT va signer un contrat avec chacun des cinq experts et, tous les trois mois, chaque expert touchera directement ses honoraires (rémunération nette plus les charges sociales, l'assurance maladie notamment) par les soins de l'Ordonnateur du Programme (le Ministre des Affaires Etrangères du Mali) ;
- les 72 millions de FCFA « économisés » sur le volet « assistance technique » seront ajoutés à la partie du financement destinée aux dépenses remboursables sur justificatifs (dépenses hors honoraires), ce qui permet d'imputer au Programme une partie des coûts de fonctionnement d'AFRISTAT pendant 15 mois.

Toutefois, la mise en œuvre des nouvelles modalités de gestion de l'assistance technique implique des préfinancements importants que les ressources actuellement disponibles d'AFRISTAT ne permettent pas d'assurer. La Direction Générale a donc été obligée de reporter au mois de janvier 1998 la prise de service du Directeur Général Adjoint et des trois experts africains nouvellement recrutés.

1.2.3. Mise en place du personnel

1.2.3.1. Le personnel en place et/ou déjà recruté

Cinq experts sont en place à la date du 1^{er} octobre 1997. En effet, à Monsieur Lamine DIOP, Directeur Général, Alain BRILLEAU, expert en statistiques des prix, Hounsou Vihouéno Hubert GBOSSA et Eric METREAU, experts en comptabilité nationale, s'est joint Monsieur Paul-Henri WIRRANKOSKI, expert en enquêtes auprès des ménages qui a pris son poste en septembre 1997.

Monsieur Paul-Henri WIRRANKOSKI, français, 39 ans, est statisticien économiste diplômé de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE). Il a travaillé de septembre 1980 à novembre 1982 au Centre d'Observation Economique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, de décembre 1982 à août 1986 à la Direction Générale de la Statistique du Rwanda, et d'octobre 1987 à juillet 1989 à la Direction de la Statistique de Mauritanie. Après avoir été directeur de recherches à PLANI-STAT (Paris) d'août 1989 à décembre 1991, il a rejoint l'Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso qu'il a quitté en juillet 1997 pour AFRISTAT.

Le Directeur Général Adjoint, Monsieur Martin BALEPA, nommé par le Conseil des Ministres lors de sa deuxième réunion le 17 avril 1997 à Cotonou, prendra service au début de l'année prochaine. Il en sera de même de Messieurs Eloi OUEDRAOGO (statisticien agricole), Komi Akolly F. AMEGASHIE (statisticien informaticien) et Prosper Yetna BACKINY (statisticien économiste spécialiste du secteur informel).

Ces trois experts ont été recrutés à la suite d'un appel à candidatures diffusé au cours du deuxième trimestre de cette année et auquel ont répondu 63 candidats ainsi répartis : 16 pour le poste de statisticien agricole, 24 pour le poste de statisticien informaticien et 23 pour celui de statisticien économiste spécialiste du secteur informel.

Une brève présentation de Monsieur BALEPA et des trois experts figure ci-après :

- Monsieur Martin BALEPA, camerounais, 51 ans, est ingénieur de la statistique, diplômé de l'INSEA de Rabat en 1971. Il a travaillé à la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale de 1971 à 1985 où il a occupé les fonctions de Sous-Directeur des Statistiques Economiques, de Directeur Adjoint et de Directeur. Depuis 1985, il a été Directeur du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population.

Les trois experts sont :

- Monsieur Eloi OUEDRAOGO, burkinabé, 37 ans, est ingénieur statisticien économiste diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan. Après une formation d'ingénieur des travaux statistiques à l'Institut Africain et Mauricien de Statistique et d'Economie Appliquée (IAMSEA) de Kigali, il a rejoint l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) comme Chef du service des statistiques agricoles (1986 à 1992). De retour de l'ENSEA d'Abidjan en 1995, il a occupé successivement les postes suivants : Chef du service des prix à la consommation et des Enquêtes auprès des ménages puis Directeur par intérim de la Division des statistiques Générales à l'INSD.

- Monsieur Komi Akolly F. AMEGASHIE, togolais, 36 ans, a été recruté comme statisticien informaticien. Après son diplôme d'ingénieur statisticien économiste obtenu en 1986 au Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en voie de développement (CESD-Paris), il a rejoint la Direction de la Statistique du Togo comme responsable de l'exploitation informatique de l'Enquête budget - consommation (1986 - 1989). De 1990 à 1991 il a été le responsable technique de la Banque d'Information Permanente sur les conditions de vie des ménages au sein de la même institution. En août 1991 il rejoint IFDC - Afrique (International Fertilizer Development Center) comme responsable du département informatique. Depuis août 1992, Monsieur AMEGASHIE travaillait au Centre Informatique de la CEDEAO (CIC - Lomé) en tant qu'Assistant du Chef de projet puis Chef du projet par intérim.
- Monsieur Prosper YETNA BACKINY, camerounais, 39 ans, a été recruté au poste de statisticien économiste spécialiste du secteur informel. Il est Ingénieur statisticien économiste diplômé du Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en voie de développement (CESD-Paris). Après un diplôme d'ingénieur des travaux statistiques obtenu en 1982 à l'Institut de Statistique et d'Economie Appliquée (ISPEA) de Yaoundé, il a travaillé à la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN), comme Chef de service adjoint de l'informatique (1982-1985), puis à la Direction Nationale du Recensement comme Chef de la section exploitation (1985 - 1987). Après sa formation au CESD-Paris, il a occupé les fonctions de Chargé d'études assistant à la Direction de la Statistique, responsable de la section analyse de l'enquête camerounaise auprès des ménages (1990-1993). Depuis 1993, Monsieur BACKINY était Directeur Adjoint de la Statistique, chargé de la coordination des travaux d'enquêtes auprès des ménages et des problèmes informatiques. A ce titre il a pris une part active à l'enquête emploi sur le secteur informel à Yaoundé (enquête de type 1.2.3).

En ce qui concerne le personnel local, un planton, une deuxième secrétaire et le Chef du service administratif et financier ont été recrutés au mois de mai 1997. Le Chef du service administratif et financier est Monsieur Ibrahima Wélé DIALLO, Inspecteur des services financiers, précédemment en service au Ministère des Finances et du Commerce du Mali.

1.2.3.2. Le personnel à recruter

Trois postes d'experts tous relevant de l'assistance technique française seront pourvus en 1998 : un poste de statisticien informaticien en janvier 1998, un poste de macro-économiste et un poste de statisticien d'entreprise en septembre/octobre 1998, ce qui portera à 12 le nombre total d'experts.

Le reste du personnel local (3 personnes) sera recruté au cours du premier semestre 1998.

2. ACTIVITES TECHNIQUES

Les activités techniques sont regroupées par domaines.

Nous passerons en revue les domaines suivants : prix, comptabilité nationale, nomenclatures, renforcement institutionnel, secteur informel, publications et documentation.

Nous terminerons par quelques informations sur le programme régional d'appui statistique à la surveillance multilatérale de l'UEMOA.

2.1. Prix

2.1.1. Projet Prix UEMOA

Les objectifs, les acteurs et les premiers résultats du projet « Harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA » ont été présentés lors de la première réunion du Conseil scientifique. Rappelons que ce projet financé conjointement par la France et l'Union Européenne a démarré avant la mise en place d'AFRISTAT. Sur le plan technique, la supervision est assurée par l'INSEE et EUROSTAT.

La Direction Générale a continué de participer très activement à la réalisation de ce projet depuis le mois de février 1997 : d'une part par les activités de l'expert en statistique de prix et d'autre part en organisant un séminaire sur l'analyse des résultats des enquêtes sur les dépenses des ménages.

Les services des prix des INS ont abouti aux premiers résultats concrets du Projet en produisant les indices harmonisés des premiers mois de 1997. A la mi-août, les sept INS avaient calculé des indices provisoires au moins jusqu'au mois de mai 1997.

Les activités de l'expert en statistique de prix se sont principalement concentrées sur :

- des missions de suivi à deux reprises auprès des INS du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, du Mali et du Togo

Les objectifs de ces missions étaient d'effectuer un examen de l'état d'avancement des travaux nécessaires à la mise en place de l'indice harmonisé, d'assister les services de prix dans les tâches de mise en place afin de rattraper d'éventuels retards, d'établir un programme de travail pour la production des premiers indices harmonisés. Un rapport de mission a été rédigé et remis à la fin de chaque mission aux responsables de chaque INS.

Le suivi des travaux s'est aussi effectué au moyen d'appels téléphoniques auprès des responsables de la composante prix du projet. Ces appels ont eu lieu toutes les deux semaines. Une synthèse de ces appels est rédigée et envoyée par télécopie à chacun des INS et aux différents intervenants du projet.

- le suivi du développement du logiciel CHAPO

Le logiciel CHAPO est en cours d'élaboration au niveau d'EuroCost à Luxembourg depuis mars 1995. L'expert prix d'AFRISTAT a eu à vérifier la conformité du logiciel Chapo avec les "Fondements méthodologiques de l'indice harmonisé" et le Cahier des Charges Informatiques, documents rédigés conjointement par lui-même et un expert d'EuroCost. Il a eu à tester les différentes versions du logiciel. Le site pilote de test du logiciel Chapo a fonctionné dans les locaux d'AFRISTAT jusqu'au 18 avril 1997. Le responsable du service des prix de la DPS du Sénégal y a travaillé à plein temps tandis que son homologue du Mali y a participé à mi-temps. Un cadre de l'INSAE du Bénin est également venu participer à ces tests durant deux semaines. Chaque semaine, une télécopie a été envoyée à EuroCost. Cette télécopie listait les bugs rencontrés et proposait des améliorations quant à la logique et à l'ergonomie de l'application.

Les informaticiens d'EuroCost et l'expert d'AFRISTAT se sont aussi rencontrés à Luxembourg en mars 1997.

- la rédaction d'un document technique

L'expert prix d'AFRISTAT et celui d'EuroCost ont finalisé la rédaction du document « Indice des prix harmonisé UEMOA, Théorie et pratique, Guide de référence ». Cette publication comporte plus de 200 pages et comprend les chapitres : avant-propos, principes théoriques d'élaboration d'un indice des prix, méthodologie d'élaboration de l'indice harmonisé UEMOA, mise en oeuvre de la production de l'indice et de nombreuses annexes.

- l'organisation de deux séminaires

Le troisième séminaire de la composante prix du Projet UEMOA s'est déroulé au siège de la BCEAO à Dakar du 23 au 29 avril 1997. Il a réuni les responsables des sept INS de l'UEMOA, les représentants des agences nationales de la BCEAO, un représentant du Ministère français de la Coopération, sept experts d'EuroCost et l'expert d'AFRISTAT. Les travaux ont porté sur le point des travaux effectués depuis le dernier séminaire (finalisation du panier, détermination des pondérations) et sur l'utilisation du logiciel CHAPO.

Le quatrième séminaire de la composante prix du Projet UEMOA s'est déroulé au siège de la BCEAO à Dakar du 14 au 18 juillet 1997. Il a réuni deux responsables de chacun des sept INS de l'UEMOA, des experts du siège de la BCEAO, un représentant du Ministère français de la Coopération, quatre experts d'EuroCost et l'expert d'AFRISTAT. Les travaux ont porté sur les calculs et contrôles des indices harmonisés des premiers mois de 1997 et sur les tâches à réaliser pour le passage au nouvel indice harmonisé.

- la participation à une réunion de coordination du Projet Prix UEMOA

L'expert prix d'AFRISTAT a participé à une réunion de coordination du Projet Prix UEMOA qui s'est tenue à l'INSEE à Paris le 3 mars 1997. L'ordre du jour de cette réunion portait sur le bilan des actions et le calendrier prévu de la composante prix, l'état d'avancement du logiciel CHAPO et son calendrier de développement, le bilan des actions et le calendrier prévu de la composante enquête, l'état des financements et des dépenses des INS.

Au niveau de la composante enquête du projet, la principale participation d'AFRISTAT a consisté en l'organisation d'un séminaire sur l'analyse des résultats des enquêtes sur les dépenses des ménages. Ce séminaire s'est déroulé du 19 au 30 mai 1997 dans les locaux d'AFRISTAT. Ils ont regroupé les sept INS de l'UEMOA qui étaient chacun représentés par deux responsables de l'enquête. Le séminaire a été animé par trois experts de l'INSEE, un assistant technique français en poste au Burkina Faso et un expert d'EuroCost.

2.1.2. Projet Prix CEMAC

Un projet des termes de référence avait été préparé en fin d'année 1996 pour ce projet qui serait mis en œuvre en suivant l'expérience développée dans les pays de l'UEMOA.

Lors d'une mission en juin à Bangui et Yaoundé, le Directeur Général d'AFRISTAT, a entrepris les démarches auprès des responsables de la Banque des Etats d'Afrique Centrale (BEAC) et du Secrétariat Général de l'UDEAC en vue de la mise en place du Projet.

2.1.3. Autres activités

Au niveau de la préparation d'un projet spécifique pour les Comores, des contacts ont été pris avec la Direction de la Statistique pour l'organisation d'une mission en vue d'élaborer les termes de référence du projet.

A la demande de la Direction Générale de l'INSTAT de Madagascar, l'expert prix d'AFRISTAT s'est rendu en mission à Antananarivo du 5 au 9 mai 1997 pour apporter un appui technique à la mise en place d'un indice national des prix à la consommation.

2.2. Comptabilité nationale

Les activités dans le domaine de la comptabilité nationale peuvent être regroupées en deux parties : celles menées dans le cadre du projet PROSMIC et les activités d'assistance technique ponctuelle.

2.2.1. Activités menées dans le cadre de PROSMIC

Le volet C « Comptabilité nationale » du Projet PROSMIC est en cours de réalisation. Il s'agit, au cours de l'année 1998, d'aboutir, pour les Etats membres à l'adoption d'une méthodologie harmonisée des comptes nationaux qui soit conforme au SCN 1993.

Les missions exploratoires dans les Etats membres ont commencé en mai 1997. Les pays suivants ont été visités : Gabon, Niger, RCA, Tchad et Togo.

A la fin de ces missions (décembre 1997), il est prévu de constituer au début de l'année prochaine, deux groupes de travail animés par AFRISTAT (un pour les Etats membres de l'UEMOA et un pour ceux de la CEMAC). Les travaux d'harmonisation se feront au sein des deux groupes puis d'un intergroupe réunissant des experts de tous les Etats membres.

2.2.2. Activités d'assistance technique ponctuelle

- L'Institut National de la Statistique (INS) de la Côte d'Ivoire et la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) du Cameroun ont bénéficié chacun de deux missions d'appui technique des experts d'AFRISTAT entre avril et juillet 1997.

En Côte d'Ivoire, la mission du 21 au 27 avril 1997 visait la préparation de l'équipe locale de comptables nationaux en vue des travaux de synthèse en année de base pour les comptes de 1993. Cette mission a été réalisée par Monsieur Hubert GBOSSA. La mission du 7 au 12 juillet 1997, faite par Monsieur Eric METREAU, a été consacrée aux travaux de cette synthèse.

Au Cameroun, la mission du 30 mars au 10 avril 1997 était prévue dans le cadre d'une deuxième centralisation des travaux en année courante pour préparer la voie à une synthèse. Cette mission a été réalisée par Monsieur Eric METREAU. La mission du 4 au 22 mai 1997, faite par Monsieur Hubert GBOSSA, a concrétisé cette synthèse en année courante pour les comptes de 1992/1993.

- A la demande de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) du Mali, un appui ponctuel a été apporté à cette Direction par Monsieur Eric METREAU du 16 au 28 juin 1997. Il s'agissait de finaliser les comptes des secteurs institutionnels ainsi que les comptes des années 1993 et 1994 et la méthodologie associée.

2.3. Nomenclatures

Les travaux sur les nomenclatures relèvent du volet B du Projet PROSMIC. Ce volet vise à terme une harmonisation des nomenclatures pour les pays des deux sous-régions UEMOA et CEMAC. Il s'agit au cours de l'année 1998, de définir un cadre d'harmonisation des nomenclatures. Pour y arriver, AFRISTAT mettra en place et animera un groupe de travail comprenant un représentant par pays.

Les travaux concernant ce volet ont commencé en mai 1997 par des missions d'AFRISTAT auprès des pays concernés. Le Gabon, le Niger, la RCA, le Tchad et le Togo ont déjà été visités et le reste des pays le sera avant la fin de cette année.

2.4. Renforcement institutionnel

Les activités menées dans ce domaine l'ont été dans le cadre de PROSMIC.

La composante A du projet PROSMIC porte sur le renforcement des capacités d'organisation, de programmation et de gestion des systèmes statistiques nationaux. Trois types d'activités sont prévus dans ce cadre : une enquête sur l'état des systèmes statistiques nationaux (SSN) des Etats membres, l'élaboration d'un programme statistique minimum commun et l'organisation de deux ateliers sur la programmation et le suivi des travaux statistiques ainsi que sur l'élaboration de schémas directeurs de la statistique.

Les résultats provisoires de l'enquête sont disponibles depuis la fin du mois d'août. Tous les Etats membres d'AFRISTAT sauf deux (le Congo et la Guinée Equatoriale) ont rempli le questionnaire de l'enquête. Le traitement des données, effectué au niveau d'AFRISTAT, a permis de produire 17 tableaux de synthèse et 6 tableaux pour chacun des douze pays ayant répondu au questionnaire. Le rapport d'analyse rédigé par Monsieur Alain AZOUVI, consultant, sera examiné au cours de la présente réunion du Comité de direction.

Un avant-projet de programme statistique minimum commun sera rédigé par Monsieur AZOUVI à l'attention de la réunion de novembre 1997 du Comité de direction.

Concernant l'organisation du premier des deux ateliers susmentionnés qui pourrait se tenir en février 1998, un projet de programme a été mis au point.

2.5. Secteur informel

AFRISTAT a organisé à Bamako du 10 au 14 mars 1997 un séminaire sur le secteur informel et la politique économique en Afrique Subsaharienne.

Plusieurs organisations regroupées au sein d'un Comité scientifique mis en place à la fin de l'année 1995 ont participé à l'organisation. Il s'agit d'EUROSTAT, du Bureau International de Travail (BIT), de l'INSEE, de l'ORSTOM, de l'ODA (Overseas Development Administration du Royaume Uni), de DIAL (Centre européen de recherche en économie du développement) et d'AFRISTAT. Le Comité était présidé par le Directeur de DIAL, Monsieur Jacques LOUP, le secrétariat étant assuré par Monsieur Rémi BARDON de la même institution. Il s'est réuni à plusieurs reprises pour discuter en détail de tous les aspects scientifiques, matériels et financiers du séminaire. Le financement a été assuré par les contributions des organisations suivantes : EUROSTAT, l'ODA, le Ministère français de la Coopération, la Banque Mondiale, le BIT, l'ORSTOM et AFRISTAT.

Ce séminaire est la première grande manifestation scientifique internationale d'AFRISTAT. Il a réuni pendant cinq jours près de 90 experts en provenance de 25 pays africains francophones, anglophones et lusophones, de 3 pays européens, d'organisations économiques sous-régionales et régionales africaines et de plusieurs institutions internationales.

Regroupant des producteurs et des utilisateurs de données le séminaire visait trois objectifs :

- faire le point sur l'état des connaissances en matière de statistiques sur le secteur informel et les petites entreprises ;
- faire des recommandations en vue d'harmoniser les concepts et méthodes utilisés ;
- promouvoir le développement de la coopération sud-sud.

Les travaux qui se sont déroulés en séances plénières et au sein de groupes de travail ont été organisés autour des quatre thèmes suivants :

- le secteur informel : définition et importance ;
- les techniques d'enquêtes permettant de mesurer le secteur informel ;
- l'intégration du secteur informel aux systèmes d'information économique et à la comptabilité nationale ;
- la diffusion des résultats auprès des utilisateurs pour l'analyse et la politique économique.

A la fin de leurs travaux, les participants ont adopté une série de 11 recommandations.

Un document reprenant les points saillants des discussions a été élaboré à la fin du séminaire. La version française a été reproduite dans le numéro 3 de la lettre d'AFRISTAT paru au début du mois de mai 1997.

La mise en forme des actes du séminaire a été réalisée entre les mois de mai et juillet 1997 par une secrétaire recrutée à cet effet et sous la supervision de Monsieur Eric METREAU, Expert en comptabilité nationale à AFRISTAT.

Il est prévu une publication en 3 tomes reprenant l'ensemble des communications présentées lors du séminaire.

La diffusion des actes doit commencer au mois d'octobre 1997.

2.6. Les publications

Au cours de la période couverte par ce rapport, la Direction Générale a procédé à la publication des numéros 3 et 4 de la lettre d'AFRISTAT parus respectivement au début des mois de mai et septembre. Tirés à 800 exemplaires, ces numéros ont été largement diffusés au Mali et à l'étranger.

Les actes du séminaire sur le secteur informel seront publiés dans la série « Méthodes » des publications d'AFRISTAT.

2.7. La mise en place de la documentation

Au cours des neuf premiers mois de cette année, la documentaliste a poursuivi les travaux de mise en place de la documentation.

La documentation d'AFRISTAT couvre les domaines en relation avec les études statistiques et économiques notamment les Annuaire Statistiques, la Comptabilité Nationale, la Démographie, l'Economie Générale, l'Economie Sectorielle, le Commerce, la Consommation et le Niveau de vie des ménages.

Le Centre de documentation détient un fonds d'archives très important sur les pays membres envoyé par l'INSEE et qui est entrain de subir actuellement un traitement informatique en vue de la publication d'un répertoire couvrant la période de 1936 à 1986.

La base de données AFRIST gérée par le logiciel documentaire CDS-ISIS comprend actuellement 140 références bibliographiques dont le format d'affichage fait intervenir les champs : Pays producteur, Auteur, Titre, Editeur, Date de publication, Pagination, Mots clés et Cote.

En plus des ouvrages, le Centre reçoit régulièrement plus de 30 titres de périodiques provenant des institutions partenaires comme l'INSEE, le CEPED, DIAL, l'ORSTOM, la FAO, la BCEAO, l'AUPELF-UREF, EUROSTAT, l'Union Européenne et quelques Instituts nationaux de statistique.

Les activités de la documentation seront surtout axées cette année sur la collecte et le traitement de l'information.

2.8. Le programme régional d'appui statistique à la surveillance multilatérale de l'UEMOA

Le programme régional d'appui statistique à la surveillance multilatérale des pays de l'UEMOA a été mis au point en février 1997 à la suite de missions d'identification conjointes UEMOA / EUROSTAT / AFRISTAT effectuées par une équipe de cinq experts (dont le Directeur Général d'AFRISTAT) dans les sept Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo) entre la mi-octobre 1996 et la fin du mois de janvier 1997.

Une mission a également été effectuée à la fin du mois d'avril en Guinée Bissau, pays qui est devenu, le 2 mai dernier, le huitième Etat membre de l'UEMOA.

Le document de projet a été adopté le 21 février 1997 par les Directeurs des Instituts Nationaux de Statistiques des Etats membres de l'UEMOA lors d'une réunion à Bamako présidée par le Commissaire de l'UEMOA en charge des politiques économiques, en présence de représentants de la BCEAO, d'EUROSTAT et d'AFRISTAT.

« Les objectifs spécifiques de ce programme statistique régional s'inscrivent dans le cadre plus large de l'appui de la Commission Européenne au renforcement du processus d'intégration économique régionale des pays de l'UEMOA. Cet appui global a fait l'objet d'une proposition de financement de 12 millions d'Ecus adoptée par le Comité du FED en septembre 1996 »¹.

¹ Voir document de projet, page 2

Le programme vise trois objectifs spécifiques :

- répondre aux besoins statistiques prioritaires de la surveillance multilatérale ;
- répondre au besoin d'information statistique des opérateurs économiques au niveau régional ;
- renforcer, sur le plan institutionnel, la Commission de l'UEMOA et les systèmes statistiques nationaux (SSN/INS).

Au titre du premier objectif, les domaines statistiques prioritaires couverts sont les suivants : les comptes nationaux, le secteur informel urbain et l'emploi et l'indice de la production industrielle. D'autres domaines prioritaires comme les indices des prix à la consommation et les statistiques du commerce extérieur sont déjà pris en charge par d'autres programmes financés par la Commission Européenne.

Pour le deuxième objectif, il s'agit d'aider la Commission de l'UEMOA à mettre en place une note de conjoncture régionale sur une base semestrielle puis trimestrielle ainsi qu'une base de données sur la compétitivité des pays de la région, accessible aux institutions nationales et régionales impliquées dans le processus d'intégration régionale. La base de données inclura une partie documentaire (recensement des études de filière existantes) et une partie chiffrée (sur le coût des facteurs, les prix à la production et sur les marchés des principaux produits fabriqués localement).

Enfin, le troisième objectif consiste d'une part, à « aider la Commission de l'UEMOA à consolider une capacité statistique interne de suivi, de mise en cohérence, d'analyse et de diffusion au niveau régional » et d'autre part à contribuer au renforcement institutionnel des SSN par « l'intégration des besoins statistiques prioritaires de la surveillance multilatérale dans les programmes statistiques annuels nationaux » et « la consolidation des capacités nationales de production, d'analyse et de diffusion des statistiques prioritaires de la surveillance multilatérale ».

Le programme est financé par la Commission Européenne à hauteur de 4,6 millions d'Ecus environ prélevés sur l'enveloppe globale de 12 millions d'Ecus mise à la disposition de la Commission de l'UEMOA. Sa durée est de deux ans et son démarrage est prévu avant la fin de cette année.

AFRISTAT devrait jouer un rôle important d'assistance technique dans le cadre du programme, en particulier dans le domaine des comptes nationaux.